

ASSEMBLEE NATIONALE13 janvier 2006

ENGAGEMENT NATIONAL POUR LE LOGEMENT - (n° 2709 rectifié)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 167

présenté par
M. Hamel-----
ARTICLE 14

Dans l'alinéa 6 de cet article, substituer au mot :

« immeubles »,

le mot :

« immeuble ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.